

PROJET DE CENTRE

ANNÉES 2025-2030

Notre centre en bref



Rue de la Broucheterre 52b – Bâtiment Variel
6000 Charleroi



+32(0)71 259 120



cpms.ut@hainaut.be



www.cpmsenhainaut.be



Une équipe pluridisciplinaire

- 1 TP direction
- 4,5 TP conseiller psychopédagogique
dont 2x 0,5 dans la cadre d'Amarrages +
- 3,5 TP auxiliaire sociale
- 1 TP auxiliaire paramédicale
- 1,5 TP auxiliaire logopédique
dédiés aux classes maternelles
- 1 TP employée d'administration



Ressort

au 15.01.2024

1 508

MATERNEL

2 693

PRIMAIRE

2 238

SECONDAIRE

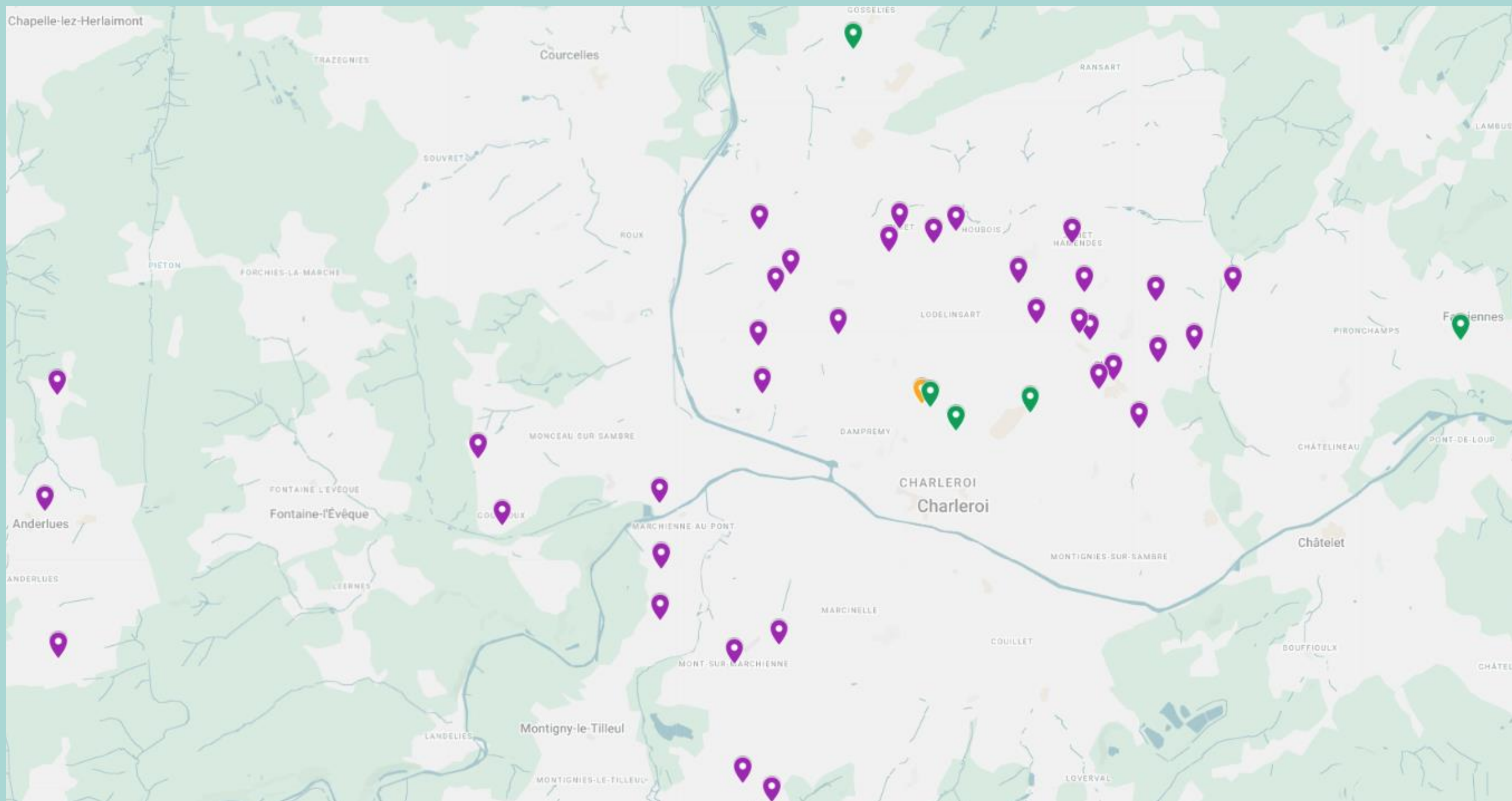
143

CEFA

6 583 élèves

Répartis dans 40 implantations

Répartition du ressort



CPMS



Ecoles fondamentales

- 34 implantations fondamentales communales
- 1 école libre non confessionnelle



Ecoles secondaires

- 4 écoles secondaires provinciales
- 1 école libre non confessionnelle

Notre projet de centre



Etabli pour 5 ans

Ce projet court de 2025 jusqu'à 2030



Fruit de l'équipe

Est le résultat d'une réflexion en équipe



Respect des valeurs

Répond aux valeurs prônées par la Province de Hainaut :

- La citoyenneté
- Le sens de l'intérêt général
- L'excellence
- La bonne gouvernance



Respect des spécificités

Respecte les spécificités de nos établissements scolaires, leurs projets et leurs plans de pilotage.

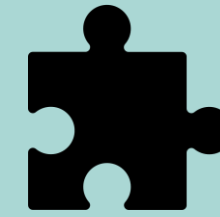


Respect du décret

Respecte le décret du 14-07-2006 relatif aux missions, programmes et activités des centres PMS.

Décret du 14.07.2006

3 missions



Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique ;



Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous les chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. A cette fin, les centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève ;



Soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnel, scolaire, professionnel et de son insertion socioprofessionnelle.

Décret du 14.07.2006

8 axes

L'offre de services aux consultants

La réponse aux demandes des consultants

Les actions de prévention

Le repérage des difficultés

Le diagnostic et la guidance

L'information et l'orientation scolaire et professionnelle

Le soutien à la parentalité

L'éducation à la santé et au bien-être des jeunes à l'école et leur promotion

CPMS Charleroi 1



Nos valeurs

- Respect de l'individu et de ses spécificités
- Tolérance
- Engagement
- Bienveillance



Nos principes de fonctionnement

- Gratuité des services
- Respect du secret professionnel
- Indépendance structurelle envers les établissements scolaires et autres organismes
- Caractère consultatif et non contraignant de nos interventions
- Approche multidisciplinaire des situations (psychologue, assistante sociale, infirmière et logopède pour le maternel)
- Respect du RGPD

Objectif général

Favoriser le **développement**, **l'autonomie** et **l'épanouissement** des ELEVES tout en renforçant et valorisant les compétences des parents* dans leur rôle éducatif.

*ou toute personne investie de l'autorité parentale



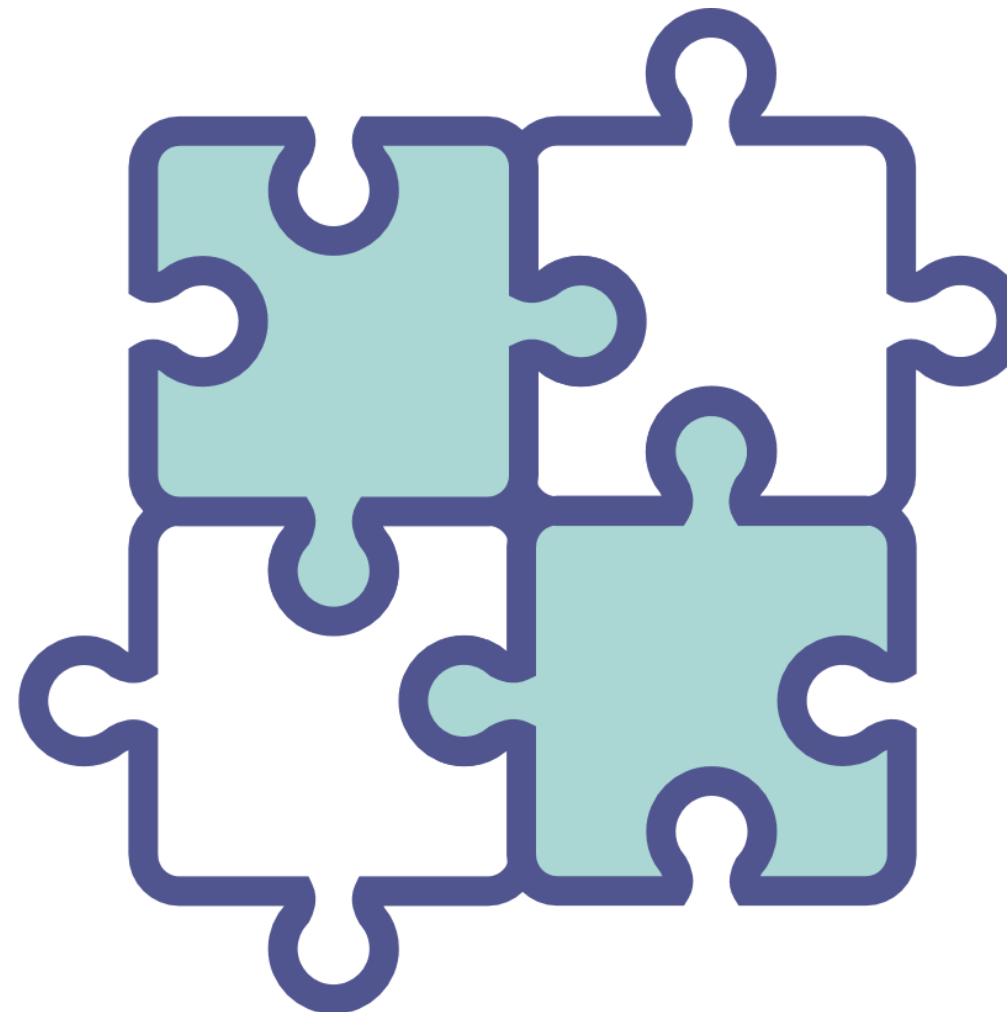
DÉVELOPPEMENT, AUTONOMIE, ÉPANOUISSEMENT DES ÉLÈVES

Nos axes

Offre de services aux consultants

Actions de prévention, repérage des
difficultés et éducation à la santé

Soutien à la parentalité



Diagnostic et guidance

Réponse aux demandes des consultants

Information et orientation scolaire et
professionnelle

Développement, autonomie, épanouissement des élèves

L'offre de services aux consultants

Clarifier nos missions et optimaliser la visibilité du centre et de ses actions auprès des parents et des équipes éducatives :

- Présentation des actions PMS aux directions d'école et aux enseignants
- Présentation des actions PMS aux consultants
 - Courrier explicatif des missions du centre PMS
 - Réunions avec les parents des élèves du maternel et du primaire
 - Journées d'accueil avec les parents des élèves de 1ère secondaire
 - Animations
 - Entretiens individuels
- Présentation des missions spécifiques des auxiliaires logopédiques aux équipes éducatives du maternel
- Participations aux conseils de classes, conseils de participation, et concertations avec les enseignants.
- Présence dans les écoles (réunions de parents, auxiliaires logopédiques en classes maternelles, bilans, entretiens, parent'aise....)
- Remise du folder de présentation du CPMS aux enseignants et aux parents
- Pose d'affiches de présentation du CPMS visibles dans les écoles et au CPMS
- Site internet, applications numériques des écoles

Développement, autonomie, épanouissement des élèves

La réponse aux demandes des consultants

Accueillir les demandes des consultants, des écoles et des services extérieurs, les analyser et programmer les actions en équipe pluridisciplinaire :

- Accueil téléphonique pendant les heures d'ouverture du centre
- Relevé du courrier, des mails
- Utilisation de la plateforme teams (exclusivement avec enseignants et élèves du secondaire qui ont un accès et en équipe) et DACCE
- Présence régulière dans les écoles (concertations, conseils de classes, entretiens, animations, réunions diverses...)
- Rencontres et contacts avec des services extérieurs (Pôles territoriaux, logopèdes, spécialistes, SAJE, SAJAS ...)
- Participation aux réunions de parents
- Animations et rencontres avec les parents (parent'aise*, rencontre parents du maternel à la 1ère secondaire ...)
- Echanges avec les SPSE (santé, maltraitance, négligence...)
- Entretiens avec le demandeur
- Réunions d'équipe pluridisciplinaire et répartition des actions à mener
- Réunions d'équipe générale
- Entretiens de remise de conclusions

*Programme Parent'aise -> Soutien à la parentalité

Développement, autonomie, épanouissement des élèves

Prévenir de manière précoce les difficultés sur les plans personnel, social, familial, médical et scolaire :

Les actions de prévention

Le repérage des difficultés

L'éducation à la santé et au bien-être des jeunes à l'école et leur promotion

- Mise en place avec les enseignants de moyens, d'outils pour prévenir les difficultés des enfants en classes maternelles
 - Observation de classe ou groupe classe à la demande (langage, conflits de classe, difficultés générales...)
 - Animations (émotions, langage, mouchage, santé....)
 - Fascicule " Blablakit" sur le développement du langage à destination des enseignants
- Repérage de difficultés dès l'entrée en classes maternelles :
 - Analyse des données médico-sociales recueillies auprès des parents via un formulaire (M2,M3, P1)
 - Concertation avec les enseignants (M2,M3,P1)
 - Réunions d'équipe
 - Entretiens avec les familles
 - Proposition de bilans
- Actions pour prévenir et réduire des difficultés éducationnelles chez les parents (entretiens, tables rondes, Programme Parent'aise en accueil, M1,M2,M3,P1, P2*...)
- Participation aux réunions organisées par l'école (réunions de parents, aménagements raisonnables, intégration, conseils de classe...)
- Échanges réguliers avec les équipes éducatives
- Échanges d'informations avec les SPSE (suite aux visites médicales, suite aux observations PMS...)

Développement, autonomie, épanouissement des élèves

- Entretien avec les nouveaux élèves du CEFA, et systématique si l'élève est majeur
- Repérage de difficultés dès l'entrée en 1ère secondaire :
 - Analyse des données médico-sociales recueillies auprès des parents via un formulaire
 - Animations d'accueil pour toutes les S1
 - Réunions d'équipe
 - Entretiens avec le jeune et/ou sa famille
 - Proposition de bilans
- Participation au projet Amarrages+ dans deux écoles secondaires
- Animations EVRAS P6, S4, et autres classes à la demande des écoles et, si nécessaire, en collaboration avec les services spécialisés
- Animations en fonction des besoins identifiés
- Attention particulière aux situations d'absentéisme et de décrochage scolaire en partenariat avec les écoles et les services extérieurs (équipes mobiles, DGEO, SAJ, SAS, assistants sociaux des écoles, équipes Amarrages+*...)
- Attention particulière aux situations de harcèlement en partenariat avec les écoles et les services extérieurs (assistants sociaux, AMO, CRIH, référents harcèlement des écoles....)
- Collaboration étroite avec les assistants sociaux engagés dans les écoles secondaires
- Mise à disposition d'un lexique, créé en équipe, de ressources utiles à l'élève, sa famille et aux équipes éducatives

Les actions de prévention

Le repérage des difficultés

L'éducation à la santé et au bien-être des jeunes à l'école et leur promotion

Développement, autonomie, épanouissement des élèves

Le diagnostic et la guidance

Identifier les difficultés et offrir un suivi personnalisé des consultants :

- Entretiens (élèves, parents, enseignants, ...)
- Bilans psycho-médico-sociaux individuels (entretiens, testings, observations, ...)
- Observations en classe (climat, langage, sociabilité, compréhension...)
- Réunions d'équipes multidisciplinaires
- Discussion de situations avec la direction du centre PMS
- Analyse des pistes de remédiation et proposition d'aide spécialisée (logopédie, psychomotricité, ...)
- Entretiens de remise de conclusions aux demandeurs (élèves, parents, école, services extérieurs...)
- Guidance individuelle d'élèves et/ou de parents (soutien ponctuel et ciblé)
- Proposition d'accompagnement des élèves et/ou parents lors de démarches extérieures (SAJ, AMO...)
- Echanges d'informations avec les services extérieurs afin d'assurer un suivi le plus adéquat possible (échanges téléphoniques, rédaction de rapport, tables rondes...)
- Participation au projet *Amarrages+** dans 2 écoles secondaires
- Participation aux diverses réunions organisées par l'école (conseils de classe, rencontre parents,...)
- Collaboration avec les SPSE
- Animations répondant aux besoins et demandes
- Participation à des formations, conférences, informations et lecture favorisant l'élaboration d'hypothèses diagnostiques



Cofinancé par
l'Union européenne

**Le projet Amarrages +, soutenu par le Fonds Social Européen (FSE) contribue collectivement au bien être à l'école, à la diminution du décrochage scolaire et de l'abandon scolaire.*

Développement, autonomie, épanouissement des élèves

L'information et l'orientation scolaire et professionnelle

Informar, soutenir et accompagner l'élève dans le processus de maturation vocationnel tout au long de sa scolarité :

- Réalisation d'entretiens et de bilans d'orientation individuels
 - aide à la prise de décision dans le choix d'option, de filière et de réorientation
 - Avis de maintien, avancement, enseignement spécialisé
- Animations d'information, d'orientation et de préparation à l'entrée dans l'enseignement secondaire pour les élèves de fin du primaire
- Animations d'information et d'orientation pour les élèves de 2ème secondaire
- Organisation de journées d'orientation scolaire et professionnelle pour les élèves de 3ème secondaire
- Proposition d'entretiens individuels d'orientation scolaire et professionnelle pour les élèves de 6ème secondaire
- Favoriser les synergies avec les services extérieurs et partenaires de l'éducation (SPSE, conseillers en information scolaire, AMO, spécialistes...)

Développement, autonomie, épanouissement des élèves

Le soutien à la parentalité

Aider les parents à comprendre les besoins de leur(s) enfant(s) pour mieux y répondre et favoriser un environnement familial sain et épanouissant :

- *Programme "Parent'aise"* dès l'entrée à l'école*
- Entretiens familiaux :
 - À la demande des familles
 - Sur invitation (information scolaire, absentéisme scolaire, conseil de classe, animations, observations, suivi individualisé...)
- Présence aux réunions de parents
- Participation à diverses tables rondes avec les parents (pôles territoriaux, équipes éducatives, services...)
- Rencontre avec les parents lors des journées d'accueil et de présentation du Centre PMS
- Contacts avec les services extérieurs (SPSE, SSM, AMO, SAJ ...) pour assurer le lien et favoriser l'accompagnement
- Soutien aux familles dans les démarches extérieures à réaliser (réalisation de rapports à destination de spécialistes, accompagnement au SAJ, contacts téléphoniques vers différents services..)
- Mobilisation des équipes éducatives afin de rendre les parents acteurs de leur demande
- Partenariat avec les équipes éducatives pour le suivi des situations et garder le lien avec les familles
- Mise à disposition de documents utiles (lexique de ressources locales, carnets de stimulations, conseils pratiques au bon développement du langage en maternelle, documents personnalisés si nécessaire...)

**Le programme Parent'aise vise à identifier, renforcer et valoriser les compétences parentales au travers d'ateliers thématiques (écrans, santé, obligation scolaire, émotions...) avec les parents de l'accueil à la P2.*

Quelques points d'attention qui guideront nos actions pour les cinq années à venir :

- Optimiser notre lisibilité et visibilité afin de valoriser nos actions
- Amener le public qui nous consulte à mobiliser leurs ressources personnelles, familiales, sociales et scolaires
- Accompagner, renforcer et valoriser les compétences des parents dans leur rôle éducatif
- Favoriser les rencontres et la collaboration avec les services extérieurs
- Être vigilants aux problématiques liées aux discriminations, au harcèlement scolaire, à la violence et au décrochage scolaire
- Mener une réflexion continue en équipe sur notre pratique professionnelle
- Rendre efficace la communication transversale au sein de l'équipe
- Mettre à profit les formations suivies
- Favoriser la cohésion de l'équipe et son bien-être



A suivre

CPMS PROVINCIAL CHARLEROI 1